

CHARIER

Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 6.687.613 €

Siège social : 2 Bis Rue des Meuniers - 44220 COUËRON

305 319 477 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TROISIÈME RÉOLUTION ORDINAIRE ♦ AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

- Le bénéfice de l'exercice, soit 4.590.918,57 €
est affecté :
 - au compte « autres réserves », soit la somme de 3.235.854,69 €
 - le solde, soit 1.355.063,88 €
distribué aux actionnaires titulaires de 109.633 actions ordinaires, à titre de dividende.

Le dividende à répartir, au titre de l'exercice, est ainsi fixé à 12,36 € par action et sera mis en paiement à compter de la date de l'assemblée.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques, au Prélèvement forfaitaire unique de 30 %, sauf option au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec bénéfice de la réfaction de 40%.

Les actionnaires reconnaissent en outre qu'il leur a été rappelé qu'au cours des 3 exercices précédents le montant global des revenus distribués, éligibles ou non à l'abattement, a été le suivant :

EXERCICE CLOS LE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %	TOTAL
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES		
31 décembre 2021	23.541,00 €		2.004.576,00 €	2.028.117,00 €
31 décembre 2022	18.594,15 €		1.792.276,05 €	1.810.870,20 €
31 décembre 2023	57.603,48 €		1.836.687,48 €	1.894.290,96 €

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des associées du 30 avril 2025.

Pour copie certifiée conforme
Emmanuelle CHARIER
Président du Conseil de surveillance





Comptes sociaux

31/12/2024



BILAN (en milliers d'euros)

ACTIF (en milliers d'euros)	2023 NET	2024 NET
Immobilisations incorporelles		
Montant brut	1 849	1 881
Amortissements et Provisions	<u>1 749</u>	<u>1 785</u>
Montant net	100	96
Immobilisations corporelles		
Montant brut	1 679	1 558
Amortissements	<u>1 273</u>	<u>1 241</u>
Montant net	406	317
Immobilisations financières		
Montant brut	60 501	60 521
Provisions	<u>12</u>	<u>0</u>
Montant net	60 489	60 521
ACTIF IMMOBILISÉ	60 994	60 934
Matières premières, approvisionnements	52	39
Avances et acomptes versés	1	21
Créances clients et comptes rattachés		
Montant brut	2 655	2 413
Provisions	<u>0</u>	<u>0</u>
Montant net	2 655	2 413
Autres créances	38 489	41 166
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	7 849	7 214
Charges constatées d'avance	534	633
ACTIF CIRCULANT	49 579	51 487
TOTAL ACTIF	110 574	112 421

BILAN (en milliers d'euros)

PASSIF (en milliers d'euros)	2023	2024
Capital social individuel	6 664	6 688
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Réserve légale	674	674
Réserves réglementées		
Autres réserves	68 232	71 958
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	5 644	4 591
Subventions d'investissement		17
CAPITAUX PROPRES	81 214	83 929
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	699	819
PROVISIONS	699	819
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 574	13 902
Emprunts et dettes financières divers	11 035	9 177
Avances et Acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 166	1 823
Dettes fiscales et sociales	2 687	2 626
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2	9
Autres dettes	164	137
Produits constatés d'avance	32	0
AUTRES DETTES	28 661	27 673
TOTAL PASSIF	110 574	112 421

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	2023	2024
Chiffres d'Affaires nets	15 903	16 459
Production immobilisée		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	192	186
Subventions d'exploitation	32	9
Autres produits		
PRODUITS D'EXPLOITATION	16 128	16 655
Achats de matières premières et autres approvisionnements	103	130
Autres achats et charges externes	7 720	8 163
Impôts, taxes et versements assimilés	224	228
Salaires et traitements	5 989	6 091
Charges sociales	2 596	2 684
Autres charges	241	197
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Aux amortissements sur immobilisations	281	228
Aux provisions	85	164
CHARGES D'EXPLOITATION	17 240	17 885
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 112	-1 230
Bénéfices attribués	411	453
Pertes supportées	0	0
OPERATIONS EN COMMUN	411	453
Produits financiers et participations	9 236	8 519
Produits des autres valeurs mobilières	125	
Autres intérêts et produits assimilés	377	446
Reprises sur provisions et transferts de charges		26
Autres produits financiers	3	1
PRODUITS FINANCIERS	9 740	8 991
Dotations financières aux amortissements et provisions	42	
Intérêts et charges assimilés	2 695	3 706
CHARGES FINANCIÈRES	2 740	3 706
RÉSULTAT FINANCIER	7 001	5 285
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 299	4 508
Sur opérations de gestion	6	0
Sur opérations en capital	36	306
Reprises sur provision	19	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	60	306
Sur opérations de gestion	269	
Sur opérations en capital	45	25
Dotations aux provisions	225	4
CHARGES EXCEPTIONNELLES	538	29
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-478	278
Participation des salariés	82	20
Impôt sur les bénéfices	95	175
TOTAL DES PRODUITS	26 340	26 406
TOTAL DES CHARGES	20 696	21 815
BENEFICE	5 644	4 591

FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	2023	2024
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Marge brute autofinancement	210	-465
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	197	-545
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	407	-80
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-100	-151
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	17
Acquisitions d'immobilisations financières		-33
Cessions d'immobilisations financières		288
Dividendes perçus	5 660	4 184
Variation dettes et créances immobilières	1	6
Trésorerie nette affectée aux acquisitions de filiales		
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉ AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	5 597	4 311
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires	-1 811	-1 894
Diminution du capital en numéraire		
Emprunts nouveaux de l'exercice	5 500	4 000
Remboursements d'emprunts antérieurs	-5 031	-4 500
Subventions d'investissement		19
Variation comptes courants filiales	-22 338	-4 323
Variation des dettes diverses		
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	-23 680	-6 699
VARIATION DE TRÉSORERIE	-17 677	-2 467
TRESORERIE A L'OUVERTURE	25 258	7 581
TRESORERIE A LA CLOTURE	7 581	5 114

FAITS MAJEURS

La Société a, le 24 avril 2024, souscrit à 30 actions (0,8%) de la société ESTUAIRE ENERGIE (923 406 938 RCS NANTES).

La Société a également acquis, le 25 juillet 2024, 53 actions (1,02 %) de la société CETRA-SABLIÈRES DE L'ATLANTIQUE & COMPAGNIE (CESA) (332 076 322 RCS SAINT NAZAIRE).

La Société a, par ailleurs, cédé, à la société LES SABLIÈRES DE L'ATLANTIQUE, 62 actions (0,07%) qu'elle détenait dans la société SAREMER (419 382 452 RCS NANTES).

La Société a également cédé, à la société LES SABLIÈRES DE L'ATLANTIQUE, 44 actions (1,16%) qu'elle détenait dans la société STFMO (318 992 690 RCS SAINT NAZAIRE).

Les associés ont, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2024, décidé de consentir, pour une durée de 24 mois, conformément aux dispositions des articles L.225-197-1 et L.225-129-2 du Code de commerce, une délégation de compétences et de pouvoirs au Directoire pour décider la ou les augmentations de capital nécessaires à l'émission des actions gratuites attribuées au bénéfice d'une catégorie de salariés de la Société (« Directeur Pôle Métier - DPM », membres du Comité Exécutif de la Société et titulaire d'un contrat de travail à temps plein au sein de la société depuis plus de deux ans), par incorporation au capital de sommes portées aux comptes de réserves, de report à nouveau et de primes, et émission corrélative au pair d'actions nouvelles.

Le Directoire a procédé, dans le cadre de cette délégation, le 1^{er} octobre 2024, à une augmentation du capital social d'un montant de 18.300 euros, par prélèvement et imputation de pareille somme sur les réserves disponibles de la Société et par création et émission de 300 actions nouvelles ordinaires, d'une valeur nominale de 61 € chacune.

Le Directoire a précédemment procédé, le 26 avril 2024, sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 décembre 2023, à une augmentation de capital d'un montant de 5.429 €, par prélèvement et imputation de pareille somme sur les réserves disponibles de la Société et par création et émission de 89 actions nouvelles ordinaires, d'une valeur nominale de 61 € chacune.

1. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par le règlement ANC 2015-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

■ Evènements postérieurs à la clôture

Les associés ont, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2025, décidé d'autoriser le projet de mise en place d'un plan d'actionnariat salariés dans les termes et conditions agréées par le Conseil de surveillance du 20 décembre 2024 et validé l'ouverture du capital aux salariés, autorisé la création d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « CHARIER HORIZON » pour les salariés du groupe CHARIER et autorisé la société à s'engager vis à vis du FCPE CHARIER HORIZON, par la signature d'un contrat de liquidité, à lui fournir la liquidité nécessaire pour servir les demandes de rachat formulées par les salariés porteurs de parts.

Les associés ont, aux termes de la même assemblée générale extraordinaire, décidé de :

- déléguer au Directoire la compétence, pour une durée de 26 mois et dans la limite de 2% du capital social de la Société, à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital réservées aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise (PEE) en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail ;
- supprimer le droit préférentiel de souscription des associés au profit du FCPE CHARIER HORIZON ;
- agréer le FCPE CHARIER HORIZON en qualité de nouvel associé de la Société ;
- modifier les statuts de la Société pour les mettre en conformité avec le fonctionnement du FCPE CHARIER HORIZON ;
- autoriser le Président du Directoire à signer le contrat de liquidité avec le FCPE CHARIER HORIZON ;
- déléguer la compétence au Directoire en vue d'annuler les actions rachetées par la Société pour les seuls besoins du FCPE CHARIER HORIZON et du contrat de liquidité ;
- déléguer les pouvoirs au Directoire pour le déploiement du plan d'actionnariat salarié.

continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre, indépendance des exercices, en application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode comptable : NEANT

Dérogation : NEANT

1.2 Principes comptables retenus

1.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent le poste « concessions, brevets et droits similaires » constitué de logiciels informatiques amortis linéairement sur une durée de 1 ou 5 ans

Pour tenir compte de la réglementation européenne (4^e directive) et de l'avis de la commission des opérations de bourse, le fonds de commerce a fait l'objet d'un plan d'amortissement sur 5 ans ; acquis pour 7.622 €, il est complètement amorti au 31 décembre 2024.

1.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire.

Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

1.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ou titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition. Cette valeur actuelle est basée sur la méthode des Cash-Flow futurs envisagés sur une période de 5 ans pour l'entité considérée, et actualisée sur la base du taux du marché financier à 10 ans augmenté d'un coefficient de risque

1.3 Stocks et travaux en cours

Stocks de produits achetés : 39.920 €

Stocks fabriqués par l'entreprise : Néant

1.4 Charges à répartir

Néant

1.5 Créances et Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas : elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Sur cet exercice, la comptabilisation de la dette d'impôts sur les sociétés vis-à-vis de la société tête d'intégration fiscale est comptabilisée dans le poste « autres dettes ».

Durée d'amortissement (en année)	Neuf	Occasion
Constructions	20	
Inst. générale, agenc, aménagement, divers	5	3
Matériel de transport	5	3
Matériel de bureau et informatique	4	3
Mobilier de bureau	6 2/3	3

adapté au secteur d'activité de cette entité.

Dotations dépréciation titres de participation : Néant

Reprises dépréciation mali technique : Néant

Reprises dépréciation titres de participation : Néant

Les dépôts et cautionnements figurant dans le poste Autres Immobilisations Financières ont été évalués à leur valeur nominale.

Néant : pas de dépôts et cautionnements au 31 décembre 2024.

1.6 Disponibilités et concours bancaires courants

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1.7 Provisions pour risques et charges

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, les provisions pour risques et charges sont constituées de manière à prendre en compte les obligations de la société à l'égard de tiers, dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en tenant compte des informations disponibles et le cas échéant après consultations des experts et conseils de l'entreprise.

2. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN

2.1 État de l'actif immobilisé

Rubriques (en euros)	Valeur brute au 31/12/2024	Amortissements au 31/12/2024	Dépréciations au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles	1 881 253	1 784 918		96 335
Immobilisations corporelles	1 557 876	1 240 718		317 158
Immobilisations financières	60 520 661			60 520 661
TOTAL	63 959 790	3 025 636	0	60 934 154

Immobilisations incorporelles

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2024	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2024
Frais d'établissement					
Autres immobilisations inc.	1 849 036		58 525	26 308	1 881 253
Total	1 849 036	0	58 525	26 308	1 881 253

Immobilisations corporelles

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2024	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2024
Terrain	1 484			1 484	0
Installation technique, matériel et outillage	135 561		10 550	4 600	141 511
Inst. générale, agenc., divers	264 706		37 649	20 079	282 276
Matériel de transport	102 256			64 478	37 778
Mat. de bureau, info et mobilier	1 175 029		44 765	123 483	1 096 311
Immobilisations en cours	0				0
Total	1 679 037	0	92 964	214 125	1 557 876

Immobilisations financières

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2024	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2024
Titres de participation	60 260 657	159	(1) 13 131	13 286	60 260 661
Autres titres immobilisés	240 159	-159	(2) 20 000		260 000
Autres immobilisations financières (dépôts garanties)	0				0
Total	60 500 816	0	33 131	13 286	60 520 661

(1) Acquisition titres CESA et ESTUAIRE ENERGIES

(2) Fonds commun de placement

2.2 État des amortissements et provisions

Les variations de l'état des amortissements et provisions se décomposent de la façon suivante :

Rubriques (en euros)	Amortissements et provisions cumulés au 01/01/2024	Reclassement	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles	1 749 436		61 790	26 308	1 784 918
Immobilisations corporelles	1 273 058		168 406	200 746	1 240 718
Immobilisations financières	12 216			12 216	0
Total	3 034 710		230 196	239 270	3 025 636

Amortissements et provisions incorporels

Rubriques (en euros)	Amortissements et provisions cumulés au 01/01/2024	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2024
Frais établissement	0				0
Autres immos. incorporelles	1 749 436		61 790	26 308	1 784 918
Total Amortissements	1 749 436		61 790	26 308	1 784 918
Autres immos. incorporelles	0				0
Total Provisions	0				0
Total	1 749 436		61 790	26 308	1 784 918

Amortissements corporels

Rubriques (en euros)	Amortissements cumulés au 01/01/2024	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements cumulés au 31/12/2024
Terrains					
Construction sur sol propre					
Inst. générales, agct constructions					
Inst. technique, matériel et outillage	84 859		20 826	4 600	101 085
Inst. générales, agct divers	143 748		38 904	20 079	162 573
Matériel de transport	81 125		9 236	52 584	37 778
Matériel de bureau, info et mobilier	963 325		99 440	123 483	939 282
Total	1 273 058		168 406	200 746	1 240 718

2.3 Etat des dépréciations financières

Rubriques (en euros)	Dépréciations cumulées au 01/01/2024	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Dépréciations cumulées au 31/12/2024
Titres de participation	12 216			12 216	0
Total	12 196			12 216	0

2.4 Immobilisations financées par crédit-bail

Néant

2.5 Biens pris en location dans le cadre de contrats longue durée

Néant

2.6 Renseignements concernant les filiales

2.6.1. Renseignements concernant les filiales dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication

Sociétés ou Groupes de sociétés	Capital	Cap. Propres après résultats exercice	Quote-part capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société Non encore Remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dernier exercice			Observations
				Brute	Nette			Production H.T.	Résultats ben. ou perte	Dividendes encaissés	
Sociétés contrôlées à + de 50 %											
CHARIER T.P	1 453 900	5 865 230	100 %	11 534 114	11 534 114	12 625 000		114 745 059	-1 816 464		
CHARIER CARRIERES ET MATERIAUX	4 209 000	36 604 867	100 %	2 567 162	2 567 162	3 342 000		50 688 806	11 731 758	3 311 940	
SEMCLAR	48 000	511 428	51 %	247 730	247 730	710 859		4 102 095	986 109		Consolidé avec Sté en participation
SNC CELIPAN	176 000	4 076 023	99 %	174 240	174 240	1 824 000		/	702 524		
CHARIER TP SUD	4 971 040	11 000 202	95 %	20 334 778	20 334 778	11 952 000		99 073 293	-4 187 760		
CHARIER GC	200 000	3 567 879	100 %	14 331 870	14 331 870	1 993 224		38 083 012	-2 113 083	800 000	
TECHNI-ROUTE	40 000	376 481	100 %	426 861	426 861	320 000		/	-16 350		
SCI DES PIÈCES	3 048	-2 341	80 %	12 196	12 196	51 000		/	-5 389		
MEILLERAIE ENROBÉS	50 000	162 875	74 %	37 000	37 000	74 000		3 727 199	80 053	86 543	
HERCYNIA	10 000	456 752	100 %	10 000	10 000	38 000		1 425 906	-34 381		
SILOUETTE	48 800	63 716	100 %	48 800	48 800	115 010		28 234	2 548		
CHARIER DEVELOPPEMENT	10 000	-148 121	100 %	10 000	10 000	4 244 700		/	39 264		

Sociétés contrôlées à - de 50 % et + 1%											
CESA	364 700	1 019 554	1.02 %	10 131	10 131			4 662 570	55 547		
ATLANTIQUE EMULSIONS	24 705	1 754 080	20 %	64 064	64 064	216 025		9 731 295	110 728		
CHARIER TP ENVIRONNEMENT	1 000	-108 317	2 %	20	20	217 500		14 468	18 174		
PRIMME	47 500		5.26%	2 500	2 500						
ESTUAIRE ENERGIES	39 500		7.59%	3 000	3 000						

2.6.2. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication.

Sociétés	Valeur titres Brute	Valeur titres Nette	Prêts et avances consentis	Cautions avals	CA HT	Dividendes encaissés
SAEMSO	159	159				
CHARIER ENVIRONNEMENT	16	16	925 500		61 190	
SCI DE BREHET	1 525	762			39 734	
SCI CLARTIMO	2 287	2 287			102 529	
SCI NOUVELLE PASTEUR	15	15	1 836 000		1 202 116	
COFIPME	106 526	106 526	3 763		0	

2.7 État des échéances des créances et des dettes

2.7.1. État des créances

	Total	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières (1)			
Avances et acomptes versés sur commande	21 084	21 084	
Clients Douteux			
Autres créances clients	2 412 836	2 412 836	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	2 737	2 737	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	149 868	149 868	
Autres impôts et taxes	1 500	1 500	
Groupe et Associés	40 902 951	40 902 951	
Débiteurs divers	333 626	333 626	
Charges constatées d'avance	632 999	632 999	
Total	44 457 601	44 457 601	0

2.7.2. État des dettes

	Total	À 1 an au plus	Entre + 1 an et - 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit	13 901 825	7 229 738	5 401 533	1 270 554
Emprunts et dettes financières divers	38 231	10 000	28 231	
Avances et acomptes reçus sur commande				
Fournisseurs comptes rattachés	1 823 171	1 823 171		
Personnel comptes rattachés	1 139 677	1 139 677		
SS et autres comptes sociaux	997 121	997 121		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	337 223	337 223		
Autres impôts taxes et assimilés	152 016	152 016		
Dettes/immob. comptes rattachés	8 929	8 929		
Groupe et Associés	9 138 400	9 138 400		
Autres dettes	136 816	136 816		
Produits constatés d'avance				
Total	27 673 411	20 973 092	5 429 764	1 270 554

■ Emprunts auprès des établissements de crédits K€ :

Solde en début d'exercice	12 299
Nouveaux emprunts	4 000
Remboursement de l'exercice	-4 500
Solde en fin d'exercice	11 799

2.7.3. Compte de régularisation

Les charges à payer se décomposent ainsi :

Fournisseurs et comptes rattachés	340 037
Dettes fiscales et sociales	1 296 773
Intérêts courus à payer	88 995
Divers	19 000
Total : 1 948 398	

Les charges constatées d'avance se décomposent en :

Charges d'exploitation	632 999
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total : 632 999	

Les produits à recevoir s'élevant à 317 087 € correspondent à :

Avoir fournisseur à recevoir	300 183
Remboursement assurance	15 404
Régularisation CVAE et autres impôts	1 500
Autres	0
Total : 317 087	

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 €.

2.8 Valeurs mobilières de placement

Néant

2.9 Capital Social

Composition du capital social

	Nombre	Valeur Nominale
Actions/Parts Sociales composant le capital <i>au début de l'exercice</i>	109 244	61
Actions/Parts Sociales composant le capital <i>en fin d'exercice</i>	109 633	61

2.9.1. Tableau des variations des capitaux propres

En euros	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Autres variations	Augmentation de capital	Réduction de capital	Capitaux propres à la clôture
Capital Social	6 663 884				23 729		6 687 613
Prime d'émission de fusion d'apport							
Réserve légale	674 355						674 355
Primes d'apport							
Autres réserves	68 232 462	3 749 452			-23 729		71 958 185
Report à nouveau débiteur							
Résultat N			4 590 919				4 590 919
Résultat N-1	5 643 743	-5 643 743					
Dividendes		1 894 291					
Subvention d'investissement				17 524			17 524
Capitaux propres	81 214 444		4 590 919	17 524			83 928 596

2.10 État des provisions

	Montant au début de l'exercice	Fusion	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges sociaux								
Retraite et médaille du travail	692 640			160 648	24 105	13 653		815 531
Impôt stés/stés déficitaires								
Prov pour charges sociales et fiscale	6 067			3 204	6 067			3 204
Autres prov pour risques et charges								
Prov pour risques et charges	698 707			163 852	30 172	13 653		818 735
Prov dépréciation autres immo financières								
Prov dépréciation Titres participation	12 216				12 216			
Prov créances douteuses								
Provision dépréciation Compte courant	225 000							225 000
Prov pour dépréc	237 216				12 216			225 000
Total	935 923			163 852	42 388	13 653		1 043 735

	Charges	Produits
Compte de résultat d'exploitation	163 852	24 105
Compte de résultat financier		25 869
Compte de résultat exceptionnel		
Total	163 852	24 105

2.10.1. Provisions d'un montant individuellement significatif
Néant

2.10.2. Passifs éventuels
Néant

2.10.3. Absence d'évaluation fiable du montant de l'obligation
Néant

Les impacts liés à l'actualisation des provisions retraite et médaille du travail sont comptabilisés en résultat financier.

2.11 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société CHARIER AVENIR établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels sont intégrés. Conformément à l'option prise, la société est soumise au régime fiscal des groupes de sociétés.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Le chiffre d'affaires de l'exercice peut s'analyser ainsi :

Travaux :	0
Redevances et prestations :	12 319 704
Autres refacturations :	4 139 457

3.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

Les ventes ont été réalisées sur les marchés géographiques suivants :

France	16 459 161
--------------	------------

3.3 Transferts de charges

Ils se décomposent ainsi	162 212
Remboursement sur Frais de Personnel	162 212
Remboursement Assurances	0

3.4 Opérations en commun

Résultats 2024 des Sociétés en Participation	453 340
--	---------

3.5 Résultat exceptionnel

Produits :

Cession d'immobilisation	306 582
Reprise pour provision retraite	0
Provision litige	0
Total	306 582

Charges :

Amendes	0
VNC sur sortie d'immobilisation	26 665
Restructuration	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements	2 017
Total	28 682

3.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice

	Avant Impôt	Impôt	Après Impôt
Résultat courant	4 508 199	207 592	4 300 608
Résultat exceptionnel	257 976	930	257 046
Intéressement			
IS sur exercice précédent		5 274	-5 274
Crédit impôt CIR - Mécénat-		-38 540	38 540
	4 766 175	175 256	4 590 919

Conformément à l'option prise le 28 avril 2022, notre société est soumise au régime fiscal des groupes de sociétés tête de groupe : SAS CHARIER AVENIR - 2 Bis, Rue des Meuniers à COUERON.

L'impôt société comptabilisé dans l'exercice correspond à l'impôt dû sur notre propre résultat, comme en l'absence d'option d'intégration.

3.7 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

3.8 Effectifs

Les effectifs moyens se répartissent de la façon suivante :

Cadres	53
Agents de Maîtrise et Techniciens	
Employés	30
Ouvriers	
Apprentis/Contrat Pro	6
Total	89

4. AUTRES

4.1 Engagements financiers

■ Engagements donnés :

Effets escomptés non échus	Néant
Garanties marchés	12 167
Cautions données en garantie de financements bancaires	321 412

■ Engagements reçus :

■ Autres engagements :

■ Engagements en matière de retraite

En application de la convention collective en vigueur, l'entreprise est tenue de verser une indemnité aux salariés cadres, agents de maîtrise et employés partant en retraite.

Ces engagements sont évalués à la clôture de l'exercice à 779 312 €. Ils ont été comptabilisés au bilan sous forme de provision.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la variation de la provision résultant de l'évolution du taux IBOXX est comptabilisée dans le résultat financier soit :

○ Dotation exploitation	155 790 €
○ Reprise financières	13 306 €
○ Reprise exploitation	24 104 €

Suite à la LFSSS pour 2009, l'entreprise a abandonné la stratégie de mise à la retraite par l'employeur et a opté pour l'option de départ volontaire du salarié. Les charges patronales sont désormais provisionnées.

La méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, pondérée d'un coefficient représentatif de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Elle s'appuie sur la législation sociale, l'âge des salariés, leur ancienneté dans l'entreprise, leur rémunération actuelle. Elle doit aussi s'appuyer sur la nécessité d'intégrer dans le calcul des engagements de retraite le nombre de trimestres validés par chaque salarié avant son entrée dans l'entreprise.

Conformément à la recommandation ANC N° 2013-02, la méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, utilisant les paramètres suivants :

- Table convention collective de l'entreprise : FNTF
- Age de départ : 60-67 ans (en fonction de la date de naissance)
- Rémunération actuelle du salarié
- Table profil de carrière : 1 %
- Table taux de rendement : 3.35% (2023 : IBOXX 3.20 %)
- Table d'inflation : 0
- Table turnover : fort
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Taux de charges patronales : 49 %

Engagements : médailles du travail

Ces engagements ont été comptabilisés au bilan sous forme de provision. Ils sont évalués à la clôture de l'exercice à 36.219 €.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la variation de la provision résultant de l'évolution du taux IBOXX est comptabilisée dans le résultat financier soit :

○ Dotation exploitation.....	4 858 €
○ Reprise financière.....	347 €

Conformément à la recommandation ANC N° 2013-02, la méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, utilisant les mêmes paramètres que ceux appliqués en matière de retraite.

4.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes



H.L.P. AUDIT
3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 Nantes Cedex 4

Charier SAS

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Charier SAS
2 bis rue des Meuniers - 44220 COUERON

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

H.L.P. AUDIT 3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES Cedex 4



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes



H.L.P. AUDIT
3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 Nantes Cedex 4

Charier SAS

2 bis rue des Meuniers - 44220 COUERON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée générale de la société Charier SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Charier SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

Les titres de participation, dont le montant brut est de 60 261 K€, y compris les malis de fusions rattachés apparaissant respectivement en note 2.1 de l'annexe, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « 1.2.3 immobilisations financières » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à apprécier le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

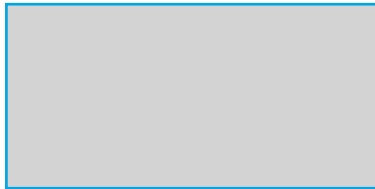
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 4 avril 2025

KPMG SA



Stéphane BARON

Commissaire aux comptes

Nantes, le 4 avril 2025

H.L.P. AUDIT

Estelle LE BIHAN

Associée

BILAN (en milliers d'euros)

ACTIF (en milliers d'euros)	2023 NET	2024 NET
Immobilisations incorporelles		
Montant brut	1 849	1 881
Amortissements et Provisions	<u>1 749</u>	<u>1 785</u>
Montant net	100	96
Immobilisations corporelles		
Montant brut	1 679	1 558
Amortissements	<u>1 273</u>	<u>1 241</u>
Montant net	406	317
Immobilisations financières		
Montant brut	60 501	60 521
Provisions	<u>12</u>	<u>0</u>
Montant net	60 489	60 521
ACTIF IMMOBILISÉ	60 994	60 934
Matières premières, approvisionnements	52	39
Avances et acomptes versés	1	21
Créances clients et comptes rattachés		
Montant brut	2 655	2 413
Provisions	<u>0</u>	<u>0</u>
Montant net	2 655	2 413
Autres créances	38 489	41 166
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	7 849	7 214
Charges constatées d'avance	534	633
ACTIF CIRCULANT	49 579	51 487
TOTAL ACTIF	110 574	112 421

BILAN (en milliers d'euros)

PASSIF (en milliers d'euros)	2023	2024
Capital social individuel	6 664	6 688
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Réserve légale	674	674
Réserves réglementées		
Autres réserves	68 232	71 958
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	5 644	4 591
Subventions d'investissement		17
CAPITAUX PROPRES	81 214	83 929
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	699	819
PROVISIONS	699	819
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 574	13 902
Emprunts et dettes financières divers	11 035	9 177
Avances et Acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 166	1 823
Dettes fiscales et sociales	2 687	2 626
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2	9
Autres dettes	164	137
Produits constatés d'avance	32	0
AUTRES DETTES	28 661	27 673
TOTAL PASSIF	110 574	112 421

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	2023	2024
Chiffres d'Affaires nets	15 903	16 459
Production immobilisée		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	192	186
Subventions d'exploitation	32	9
Autres produits		
PRODUITS D'EXPLOITATION	16 128	16 655
Achats de matières premières et autres approvisionnements	103	130
Autres achats et charges externes	7 720	8 163
Impôts, taxes et versements assimilés	224	228
Salaires et traitements	5 989	6 091
Charges sociales	2 596	2 684
Autres charges	241	197
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Aux amortissements sur immobilisations	281	228
Aux provisions	85	164
CHARGES D'EXPLOITATION	17 240	17 885
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 112	-1 230
Bénéfices attribués	411	453
Pertes supportées	0	0
OPERATIONS EN COMMUN	411	453
Produits financiers et participations	9 236	8 519
Produits des autres valeurs mobilières	125	
Autres intérêts et produits assimilés	377	446
Reprises sur provisions et transferts de charges		26
Autres produits financiers	3	1
PRODUITS FINANCIERS	9 740	8 991
Dotations financières aux amortissements et provisions	42	
Intérêts et charges assimilés	2 695	3 706
CHARGES FINANCIERES	2 740	3 706
RÉSULTAT FINANCIER	7 001	5 285
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 299	4 508
Sur opérations de gestion	6	0
Sur opérations en capital	36	306
Reprises sur provision	19	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	60	306
Sur opérations de gestion	269	
Sur opérations en capital	45	25
Dotations aux provisions	225	4
CHARGES EXCEPTIONNELLES	538	29
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-478	278
Participation des salariés	82	20
Impôt sur les bénéfices	95	175
TOTAL DES PRODUITS	26 340	26 406
TOTAL DES CHARGES	20 696	21 815
BENEFICE	5 644	4 591



ANNEXES

FAITS MAJEURS

La Société a, le 24 avril 2024, souscrit à 30 actions (0,8%) de la société ESTUAIRE ENERGIE (923 406 938 RCS NANTES).

La Société a également acquis, le 25 juillet 2024, 53 actions (1,02 %) de la société CETRA-SABLIERES DE L'ATLANTIQUE & COMPAGNIE (CESA) (332 076 322 RCS SAINT NAZAIRE).

La Société a, par ailleurs, cédé, à la société LES SABLIERES DE L'ATLANTIQUE, 62 actions (0,07%) qu'elle détenait dans la société SAREMER (419 382 452 RCS NANTES).

La Société a également cédé, à la société LES SABLIERES DE L'ATLANTIQUE, 44 actions (1,16%) qu'elle détenait dans la société STFMO (318 992 690 RCS SAINT NAZAIRE).

Les associés ont, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2024, décidé de consentir, pour une durée de 24 mois, conformément aux dispositions des articles L.225-197-1 et L.225-129-2 du Code de commerce, une délégation de compétences et de pouvoirs au Directoire pour décider la ou les augmentations de capital nécessaires à l'émission des actions gratuites attribuées au bénéfice d'une catégorie de salariés de la Société (« Directeur Pôle Métier - DPM », membres du Comité Exécutif de la Société et titulaire d'un contrat de travail à temps plein au sein de la société depuis plus de deux ans), par incorporation au capital de sommes portées aux comptes de réserves, de report à nouveau et de primes, et émission corrélative au pair d'actions nouvelles.

Le Directoire a procédé, dans le cadre de cette délégation, le 1^{er} octobre 2024, à une augmentation du capital social d'un montant de 18.300 euros, par prélèvement et imputation de pareille somme sur les réserves disponibles de la Société et par création et émission de 300 actions nouvelles ordinaires, d'une valeur nominale de 61 € chacune.

Le Directoire a précédemment procédé, le 26 avril 2024, sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 décembre 2023, à une augmentation de capital d'un montant de 5.429 €, par prélèvement et imputation de pareille somme sur les réserves disponibles de la Société et par création et émission de 89 actions nouvelles ordinaires, d'une valeur nominale de 61 € chacune.

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par le règlement ANC 2015-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

■ Evènements postérieurs à la clôture

Les associés ont, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2025, décidé d'autoriser le projet de mise en place d'un plan d'actionnariat salariés dans les termes et conditions agréées par le Conseil de surveillance du 20 décembre 2024 et validé l'ouverture du capital aux salariés, autorisé la création d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « CHARIER HORIZON » pour les salariés du groupe CHARIER et autorisé la société à s'engager vis à vis du FCPE CHARIER HORIZON, par la signature d'un contrat de liquidité, à lui fournir la liquidité nécessaire pour servir les demandes de rachat formulées par les salariés porteurs de parts.

Les associés ont, aux termes de la même assemblée générale extraordinaire, décidé de :

- déléguer au Directoire la compétence, pour une durée de 26 mois et dans la limite de 2% du capital social de la Société, à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital réservées aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise (PEE) en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail ;
- supprimer le droit préférentiel de souscription des associés au profit du FCPE CHARIER HORIZON ;
- agréer le FCPE CHARIER HORIZON en qualité de nouvel associé de la Société ;
- modifier les statuts de la Société pour les mettre en conformité avec le fonctionnement du FCPE CHARIER HORIZON ;
- autoriser le Président du Directoire à signer le contrat de liquidité avec le FCPE CHARIER HORIZON ;
- déléguer la compétence au Directoire en vue d'annuler les actions rachetées par la Société pour les seuls besoins du FCPE CHARIER HORIZON et du contrat de liquidité ;
- déléguer les pouvoirs au Directoire pour le déploiement du plan d'actionnariat salarié.

continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre, indépendance des exercices, en application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode comptable : NEANT

Dérogation : NEANT

1.2 Principes comptables retenus

1.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent le poste « concessions, brevets et droits similaires » constitué de logiciels informatiques amortis linéairement sur une durée de 1 ou 5 ans

Pour tenir compte de la réglementation européenne (4^e directive) et de l'avis de la commission des opérations de bourse, le fonds de commerce a fait l'objet d'un plan d'amortissement sur 5 ans ; acquis pour 7.622 €, il est complètement amorti au 31 décembre 2024.

1.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire.

Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

1.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ou titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition. Cette valeur actuelle est basée sur la méthode des Cash-Flow futurs envisagés sur une période de 5 ans pour l'entité considérée, et actualisée sur la base du taux du marché financier à 10 ans augmenté d'un coefficient de risque

1.3 Stocks et travaux en cours

Stocks de produits achetés : 39.920 €

Stocks fabriqués par l'entreprise : Néant

1.4 Charges à répartir

Néant

1.5 Créances et Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas : elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Sur cet exercice, la comptabilisation de la dette d'impôts sur les sociétés vis-à-vis de la société tête d'intégration fiscale est comptabilisée dans le poste « autres dettes ».

Durée d'amortissement (en année)	Neuf	Occasion
Constructions	20	
Inst. générale, agenc, aménagement, divers	5	3
Matériel de transport	5	3
Matériel de bureau et informatique	4	3
Mobilier de bureau	6 2/3	3

adapté au secteur d'activité de cette entité.

Dotations dépréciation titres de participation : Néant

Reprises dépréciation mali technique : Néant

Reprises dépréciation titres de participation : Néant

Les dépôts et cautionnements figurant dans le poste Autres Immobilisations Financières ont été évalués à leur valeur nominale.

Néant : pas de dépôts et cautionnements au 31 décembre 2024.

1.6 Disponibilités et concours bancaires courants

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1.7 Provisions pour risques et charges

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, les provisions pour risques et charges sont constituées de manière à prendre en compte les obligations de la société à l'égard de tiers, dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en tenant compte des informations disponibles et le cas échéant après consultations des experts et conseils de l'entreprise.

2. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN

2.1 État de l'actif immobilisé

Rubriques (en euros)	Valeur brute au 31/12/2024	Amortissements au 31/12/2024	Dépréciations au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles	1 881 253	1 784 918		96 335
Immobilisations corporelles	1 557 876	1 240 718		317 158
Immobilisations financières	60 520 661			60 520 661
TOTAL	63 959 790	3 025 636	0	60 934 154

Immobilisations incorporelles

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2024	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2024
Frais d'établissement					
Autres immobilisations inc.	1 849 036		58 525	26 308	1 881 253
Total	1 849 036	0	58 525	26 308	1 881 253

Immobilisations corporelles

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2024	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2024
Terrain	1 484			1 484	0
Installation technique, matériel et outillage	135 561		10 550	4 600	141 511
Inst. générale, agenc., divers	264 706		37 649	20 079	282 276
Matériel de transport	102 256			64 478	37 778
Mat. de bureau, info et mobilier	1 175 029		44 765	123 483	1 096 311
Immobilisations en cours	0				0
Total	1 679 037	0	92 964	214 125	1 557 876

Immobilisations financières

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2024	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2024
Titres de participation	60 260 657	159	(1) 13 131	13 286	60 260 661
Autres titres immobilisés	240 159	-159	(2) 20 000		260 000
Autres immobilisations financières (dépôts garanties)	0				0
Total	60 500 816	0	33 131	13 286	60 520 661

(1) Acquisition titres CESA et ESTUAIRE ENERGIES

(2) Fonds commun de placement

2.2 État des amortissements et provisions

Les variations de l'état des amortissements et provisions se décomposent de la façon suivante :

Rubriques (en euros)	Amortissements et provisions cumulés au 01/01/2024	Reclassement	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles	1 749 436		61 790	26 308	1 784 918
Immobilisations corporelles	1 273 058		168 406	200 746	1 240 718
Immobilisations financières	12 216			12 216	0
Total	3 034 710		230 196	239 270	3 025 636

Amortissements et provisions incorporels

Rubriques (en euros)	Amortissements et provisions cumulés au 01/01/2024	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2024
Frais établissement	0				0
Autres immos. incorporelles	1 749 436		61 790	26 308	1 784 918
Total Amortissements	1 749 436		61 790	26 308	1 784 918
Autres immos. incorporelles	0				0
Total Provisions	0				0
Total	1 749 436		61 790	26 308	1 784 918

Amortissements corporels

Rubriques (en euros)	Amortissements cumulés au 01/01/2024	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements cumulés au 31/12/2024
Terrains					
Construction sur sol propre					
Inst. générales, agct constructions					
Inst. technique, matériel et outillage	84 859		20 826	4 600	101 085
Inst. générales, agct divers	143 748		38 904	20 079	162 573
Matériel de transport	81 125		9 236	52 584	37 778
Matériel de bureau, info et mobilier	963 325		99 440	123 483	939 282
Total	1 273 058		168 406	200 746	1 240 718

2.3 Etat des dépréciations financières

Rubriques (en euros)	Dépréciations cumulées au 01/01/2024	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Dépréciations cumulées au 31/12/2024
Titres de participation	12 216			12 216	0
Total	12 196			12 216	0

2.4 Immobilisations financées par crédit-bail

Néant

2.5 Biens pris en location dans le cadre de contrats longue durée

Néant

2.6 Renseignements concernant les filiales

2.6.1. Renseignements concernant les filiales dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication

Sociétés ou Groupes de sociétés	Capital	Cap. Propres après résultats exercice	Quote-part capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société Non encore Remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dernier exercice			Observations
				Brute	Nette			Production H.T.	Résultats ben. ou perte	Dividendes encaissés	
Sociétés contrôlées à + de 50 %											
CHARIER T.P	1 453 900	5 865 230	100 %	11 534 114	11 534 114	12 625 000		114 745 059	-1 816 464		
CHARIER CARRIERES ET MATERIAUX	4 209 000	36 604 867	100 %	2 567 162	2 567 162	3 342 000		50 688 806	11 731 758	3 311 940	
SEMCLAR	48 000	511 428	51 %	247 730	247 730	710 859		4 102 095	986 109		Consolidé avec Sté en participation
SNC CELIPAN	176 000	4 076 023	99 %	174 240	174 240	1 824 000		/	702 524		
CHARIER TP SUD	4 971 040	11 000 202	95 %	20 334 778	20 334 778	11 952 000		99 073 293	-4 187 760		
CHARIER GC	200 000	3 567 879	100 %	14 331 870	14 331 870	1 993 224		38 083 012	-2 113 083	800 000	
TECHNI-ROUTE	40 000	376 481	100 %	426 861	426 861	320 000		/	-16 350		
SCI DES PIÈCES	3 048	-2 341	80 %	12 196	12 196	51 000		/	-5 389		
MEILLERAIE ENROBÉS	50 000	162 875	74 %	37 000	37 000	74 000		3 727 199	80 053	86 543	
HERCYNIA	10 000	456 752	100 %	10 000	10 000	38 000		1 425 906	-34 381		
SILOUETTE	48 800	63 716	100 %	48 800	48 800	115 010		28 234	2 548		
CHARIER DEVELOPPEMENT	10 000	-148 121	100 %	10 000	10 000	4 244 700		/	39 264		

Sociétés contrôlées à - de 50 % et + 1%											
CESA	364 700	1 019 554	1.02 %	10 131	10 131			4 662 570	55 547		
ATLANTIQUE EMULSIONS	24 705	1 754 080	20 %	64 064	64 064	216 025		9 731 295	110 728		
CHARIER TP ENVIRONNEMENT	1 000	-108 317	2 %	20	20	217 500		14 468	18 174		
PRIMME	47 500		5.26%	2 500	2 500						
ESTUAIRE ENERGIES	39 500		7.59%	3 000	3 000						

2.6.2. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication.

Sociétés	Valeur titres Brute	Valeur titres Nette	Prêts et avances consentis	Cautions avals	CA HT	Dividendes encaissés
SAEMSO	159	159				
CHARIER ENVIRONNEMENT	16	16	925 500		61 190	
SCI DE BREHET	1 525	762			39 734	
SCI CLARTIMO	2 287	2 287			102 529	
SCI NOUVELLE PASTEUR	15	15	1 836 000		1 202 116	
COFIPME	106 526	106 526	3 763		0	

2.7 État des échéances des créances et des dettes

2.7.1. État des créances

	Total	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières (1)			
Avances et acomptes versés sur commande	21 084	21 084	
Clients Douteux			
Autres créances clients	2 412 836	2 412 836	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	2 737	2 737	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	149 868	149 868	
Autres impôts et taxes	1 500	1 500	
Groupe et Associés	40 902 951	40 902 951	
Débiteurs divers	333 626	333 626	
Charges constatées d'avance	632 999	632 999	
Total	44 457 601	44 457 601	0

2.7.2. État des dettes

	Total	À 1 an au plus	Entre + 1 an et - 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit	13 901 825	7 229 738	5 401 533	1 270 554
Emprunts et dettes financières divers	38 231	10 000	28 231	
Avances et acomptes reçus sur commande				
Fournisseurs comptes rattachés	1 823 171	1 823 171		
Personnel comptes rattachés	1 139 677	1 139 677		
SS et autres comptes sociaux	997 121	997 121		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	337 223	337 223		
Autres impôts taxes et assimilés	152 016	152 016		
Dettes/immob. comptes rattachés	8 929	8 929		
Groupe et Associés	9 138 400	9 138 400		
Autres dettes	136 816	136 816		
Produits constatés d'avance				
Total	27 673 411	20 973 092	5 429 764	1 270 554

■ Emprunts auprès des établissements de crédits K€ :

Solde en début d'exercice	12 299
Nouveaux emprunts	4 000
Remboursement de l'exercice	-4 500
Solde en fin d'exercice	11 799

2.7.3. Compte de régularisation

Les charges à payer se décomposent ainsi :

Fournisseurs et comptes rattachés	340 037
Dettes fiscales et sociales	1 296 773
Intérêts courus à payer	88 995
Divers	19 000
Total : 1 948 398	

Les charges constatées d'avance se décomposent en :

Charges d'exploitation	632 999
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total : 632 999	

Les produits à recevoir s'élevant à 317 087 € correspondent à :

Avoir fournisseur à recevoir	300 183
Remboursement assurance	15 404
Régularisation CVAE et autres impôts	1 500
Autres	0
Total : 317 087	

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 €.

2.8 Valeurs mobilières de placement

Néant

2.9 Capital Social

Composition du capital social

	Nombre	Valeur Nominale
Actions/Parts Sociales composant le capital <i>au début de l'exercice</i>	109 244	61
Actions/Parts Sociales composant le capital <i>en fin d'exercice</i>	109 633	61

2.9.1. Tableau des variations des capitaux propres

En euros	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Autres variations	Augmentation de capital	Réduction de capital	Capitaux propres à la clôture
Capital Social	6 663 884				23 729		6 687 613
Prime d'émission de fusion d'apport							
Réserve légale	674 355						674 355
Primes d'apport							
Autres réserves	68 232 462	3 749 452			-23 729		71 958 185
Report à nouveau débiteur							
Résultat N			4 590 919				4 590 919
Résultat N-1	5 643 743	-5 643 743					
Dividendes		1 894 291					
Subvention d'investissement				17 524			17 524
Capitaux propres	81 214 444		4 590 919	17 524			83 928 596

2.10 État des provisions

	Montant au début de l'exercice	Fusion	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges sociaux								
Retraite et médaille du travail	692 640			160 648	24 105	13 653		815 531
Impôt stés/stés déficitaires								
Prov pour charges sociales et fiscale	6 067			3 204	6 067			3 204
Autres prov pour risques et charges								
Prov pour risques et charges	698 707			163 852	30 172	13 653		818 735
Prov dépréciation autres immo financières								
Prov dépréciation Titres participation	12 216				12 216			
Prov créances douteuses								
Provision dépréciation Compte courant	225 000							225 000
Prov pour dépréc	237 216				12 216			225 000
Total	935 923			163 852	42 388	13 653		1 043 735

	Charges	Produits
Compte de résultat d'exploitation	163 852	24 105
Compte de résultat financier		25 869
Compte de résultat exceptionnel		
Total	163 852	24 105

2.10.1. Provisions d'un montant individuellement significatif
Néant

2.10.2. Passifs éventuels
Néant

2.10.3. Absence d'évaluation fiable du montant de l'obligation
Néant

Les impacts liés à l'actualisation des provisions retraite et médaille du travail sont comptabilisés en résultat financier.

2.11 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société CHARIER AVENIR établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels sont intégrés. Conformément à l'option prise, la société est soumise au régime fiscal des groupes de sociétés.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Le chiffre d'affaires de l'exercice peut s'analyser ainsi :

Travaux :	0
Redevances et prestations :	12 319 704
Autres refacturations :	4 139 457

3.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

Les ventes ont été réalisées sur les marchés géographiques suivants :

France	16 459 161
--------------	------------

3.3 Transferts de charges

Ils se décomposent ainsi	162 212
Remboursement sur Frais de Personnel	162 212
Remboursement Assurances	0

3.4 Opérations en commun

Résultats 2024 des Sociétés en Participation	453 340
--	---------

3.5 Résultat exceptionnel

Produits :

Cession d'immobilisation	306 582
Reprise pour provision retraite	0
Provision litige	0
Total	306 582

Charges :

Amendes	0
VNC sur sortie d'immobilisation	26 665
Restructuration	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements	2 017
Total	28 682

3.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice

	Avant Impôt	Impôt	Après Impôt
Résultat courant	4 508 199	207 592	4 300 608
Résultat exceptionnel	257 976	930	257 046
Intéressement			
IS sur exercice précédent		5 274	-5 274
Crédit impôt CIR - Mécénat-		-38 540	38 540
	4 766 175	175 256	4 590 919

Conformément à l'option prise le 28 avril 2022, notre société est soumise au régime fiscal des groupes de sociétés tête de groupe : SAS CHARIER AVENIR - 2 Bis, Rue des Meuniers à COUERON.

L'impôt société comptabilisé dans l'exercice correspond à l'impôt dû sur notre propre résultat, comme en l'absence d'option d'intégration.

3.7 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

3.8 Effectifs

Les effectifs moyens se répartissent de la façon suivante :

Cadres	53
Agents de Maîtrise et Techniciens	
Employés	30
Ouvriers	
Apprentis/Contrat Pro	6
Total	89

4. AUTRES

4.1 Engagements financiers

■ Engagements donnés :

Effets escomptés non échus	Néant
Garanties marchés	12 167
Cautions données en garantie de financements bancaires	321 412

■ Engagements reçus :

■ Autres engagements :

■ Engagements en matière de retraite

En application de la convention collective en vigueur, l'entreprise est tenue de verser une indemnité aux salariés cadres, agents de maîtrise et employés partant en retraite.

Ces engagements sont évalués à la clôture de l'exercice à 779 312 €. Ils ont été comptabilisés au bilan sous forme de provision.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la variation de la provision résultant de l'évolution du taux IBOXX est comptabilisée dans le résultat financier soit :

○ Dotation exploitation	155 790 €
○ Reprise financières	13 306 €
○ Reprise exploitation	24 104 €

Suite à la LFSSS pour 2009, l'entreprise a abandonné la stratégie de mise à la retraite par l'employeur et a opté pour l'option de départ volontaire du salarié. Les charges patronales sont désormais provisionnées.

La méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, pondérée d'un coefficient représentatif de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Elle s'appuie sur la législation sociale, l'âge des salariés, leur ancienneté dans l'entreprise, leur rémunération actuelle. Elle doit aussi s'appuyer sur la nécessité d'intégrer dans le calcul des engagements de retraite le nombre de trimestres validés par chaque salarié avant son entrée dans l'entreprise.

Conformément à la recommandation ANC N° 2013-02, la méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, utilisant les paramètres suivants :

- Table convention collective de l'entreprise : FNTF
- Age de départ : 60-67 ans (en fonction de la date de naissance)
- Rémunération actuelle du salarié
- Table profil de carrière : 1 %
- Table taux de rendement : 3.35% (2023 : IBOXX 3.20 %)
- Table d'inflation : 0
- Table turnover : fort
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Taux de charges patronales : 49 %

Engagements : médailles du travail

Ces engagements ont été comptabilisés au bilan sous forme de provision. Ils sont évalués à la clôture de l'exercice à 36.219 €.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la variation de la provision résultant de l'évolution du taux IBOXX est comptabilisée dans le résultat financier soit :

○ Dotation exploitation.....	4 858 €
○ Reprise financière.....	347 €

Conformément à la recommandation ANC N° 2013-02, la méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, utilisant les mêmes paramètres que ceux appliqués en matière de retraite.

4.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant